



**FORMATION DE 3 ANS EN ALTERNANCE** **stage ou apprentissage**

# BAC PRO Aménagements Paysagers (BAC PRO AP)

**PUBLIC CONCERNÉ**

Le baccalauréat professionnel se prépare en 3 ans après la 3<sup>ème</sup> (2de Pro Nature Jardin Paysage Forêt, 1ère Pro Aménagements Paysagers et Tle Pro Aménagements Paysagers).

Il peut aussi se préparer après un CAP ou après une 2de générale et technologique.

**PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS**

- Age : de 15 à 29 ans révolus.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Inscriptions : compléter un dossier d'inscription, participer à un entretien de validation du projet professionnel, trouver un maître de stage pour la 2de, signer un contrat d'apprentissage ou attestation d'engagement de l'entreprise pour une entrée en 1<sup>ère</sup>. *Sauf dérogation accordée dans les conditions fixées par l'article D. 6222-19 du Code du travail, le début de l'apprentissage au sein d'une entreprise doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 3 mois après le début du cycle de l'organisme de formation auquel l'apprenti est inscrit.*

**ENTREPRISES D'ACCUEIL**

- Entreprise de création et d'entretien d'aménagements paysagers.
- Service Espaces Verts de ville ou de collectivité.

**OBJECTIFS**

Le titulaire de ce Bac Pro travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité locale ou d'un syndicat intercommunal.

- Il participe à la conduite de chantiers paysagers,
- Il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et les équipements.
- Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier...
- Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres et les haies, désherbe les sols, les pelouses et les massifs, il suit l'état sanitaire des végétaux et assure leur traitement.
- Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

**Références**

	2023	2022	2021	2020	2019
Taux de réussite BAC PRO AP	86%	95,5 %	96%	94%	93%
Insertion professionnelle( Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	67%	62%	37%	50%	NC
Taux de poursuite d'étude	33%	38%	62 %	40%	NC
Satisfaction globale Apprenant(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprenant(e)s)	100	75%	92%	90%	NC
Taux de persévérance	86%	95%	86%	88%	70%
Valeur ajoutée de l'établissement ( Indice OPCO)	NC	NC	NC	NC	NC

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id\\_uni=0692436Y](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uni=0692436Y)

**CODE DIPLOME** **CODE RNCP**

403 214 05 31691

**CERTIFICATEUR**

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**REFERENCE JO/BO** 31/08/2018

**NIVEAU DE SORTIE**

Diplôme reconnu par l'Etat de niveau 4

**DUREE DE LA FORMATION**

2 065 heures  
(sur 3 ans : 2nde, 1ère, Term.)  
1 365 heures  
(sur 2 ans : 1ère, Term.)  
Formation en présentiel

**DUREE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).  
L'année de 2<sup>nd</sup> est conduite en alternance, mais avec un statut de stagiaire,

**RYTHME DE L'ALTERANCE**

16 semaines en CFA en 1ère année  
20 semaines en CFA en 2ème année  
19 semaines en CFA en 2ème année  
en tenant compte de la saisonnalité  
En suivant le calendrier de l'alternance

**DATES DE LA FORMATION**

1<sup>ère</sup> année du 01/09/2024 au 30/06/2025  
2<sup>ème</sup> année du 01/09/2025 au 30/06/2026  
3<sup>ème</sup> année du 01/09/2026 au 30/06/2027

**PUBLICS ACCUEILLIS**

Tout public accepté, voir les prérequis

\*positionnement: Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

FICHE FORMATION



# BAC PRO AP

## CONTENU DE FORMATION

Matières générales	Français / Histoire – Géographie / Documentation / Education socioculturelle (ESC)
	Anglais
	EPS
	Mathématiques / Informatique / Physique – Chimie / Biologie – Ecologie
Matières professionnelles	SESG (Sciences Economiques, Sociales et de Gestion)
	Biologie – Ecologie
	STAE (Sciences et Techniques de l’Aménagement de l’Espace)
	STE (Sciences et Techniques des Equipements)
	DAO (Conception de Jardin Assisté par Ordinateur)

## METHODES MOBILISEES

- Formation en alternance.
- Pédagogie de l’alternance.
- Le formateur construit des séquences d’apprentissage en lien avec l’expériences en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.
- Des outils de liaison relatifs au suivi de l’apprentissage sont mis en place, en particulier le livret de suivi en entreprise dont l’utilisation est obligatoire.
- A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d’apprentissage, tuteurs.
- Pédagogie des MFR privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateau techniques), la mobilisation sur l’élaboration de projets une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l’apprenant(e); Plan d’étude, auto-évaluation.

**\*Possibilités d’aménagements d’épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l’agriculture**





## BAC PRO AP

### EVALUATIONS CERTIFICATIVES / SESSIONS D'EXAMEN\*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde</b>			
• Français	2	Ponctuel	Ecrit
• Histoire-Géographie	1	Ponctuel	Ecrit
• Documentation / ESC	1	CCF	Ecrit et Oral
<b>E2 : Langue et culture étrangère (Anglais)</b>	1	CCF	Ecrit et Oral
<b>E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques et sportives (E.P.S)</b>	1	CCF	Pratique
<b>E4 : Culture scientifique et technologique</b>	1,5	Ponctuel	Ecrit
• Mathématiques	0,5	CCF	Ecrit et
• Informatique	1	CCF	Pratique Ecrit et
• Physique-Chimie	1	CCF	Pratique Ecrit et
• Biologie - Ecologie			Pratique
<b>E5 : STAE / Biologie écologie</b>	2	Ponctuel	Ecrit
<b>E6 : SESG / STAE</b>	3	Ponctuel	Oral
<b>E7 : STAE / STE</b>	5	CCF	Ecrit et Pratique

\*Possibilités d'aménagements d'épreuves en fonction de la situation de handicap, après accord du ministère de l'agriculture  
Conformément au règlement d'examen tous les blocs de compétence doivent être validés pour obtenir la totalité de la certification



### MODALITES D'EVALUATION

□ Afin d'aider l'apprenant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre:

□ Evaluation des acquis en centre de formation (QCM, devoirs surveillés, production personnelles, entraînement aux épreuves ...)

□ Evaluation en entreprise (entretiens, visites)

□ Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de médiation, de bilan.

### APRES LA FORMATION

□ **Suites de parcours possibles/passerelles:**

Le BAC PRO AP est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTSA. Quelques CS sont aussi accessibles.

CS Arboriste élagueur

CS arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs

CS constructions paysagères

CS sols sportifs engazonnés

BTSA Aménagements paysagers

BTSA Gestion forestière

BTSA Production horticole

BTSA Technico-commercial

□ **Débouchés professionnels:**

En entreprises ou collectivités, espaces verts, jardinerie, pépinières... :

Gestion d'une petite équipe

Ouvrier paysagiste

Technicien paysagiste

ou créer une entreprise.



## BAC PRO AP

### MODALITES FINANCIERES

#### Année de 2<sup>nd</sup> sous statut stagiaire :

Les frais liés à la scolarité et à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti(e)/ ou son représentant légal.

#### 1<sup>ère</sup> et Terminale en apprentissage :

aucun frais de formation pour l'apprenti(e) et/ou son représentant légal

Le financement de celle-ci est prise en charge par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale, se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret).

Les frais liés à la pension ou 1/2 pension et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti(e)/ ou son représentant légal.

Coût moyen préconisé par France Compétences: 6000€

### REMUNERATION

Année de 2<sup>nd</sup> : sous statut de stagiaire: signature d'une convention avec les entreprises. Une gratification est possible par l'entreprise, plus indemnité de l'état.

Année de 1<sup>ère</sup> et terminale : L'apprenti(e) perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Rémunération consultable sur le site du ministère du travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/>

### MATERIEL/EQUIPEMENT

Salles de cours équipées de vidéo-projection, tableau numérique, Espace numérique, CDI, Salle d'examen pour les CCF.

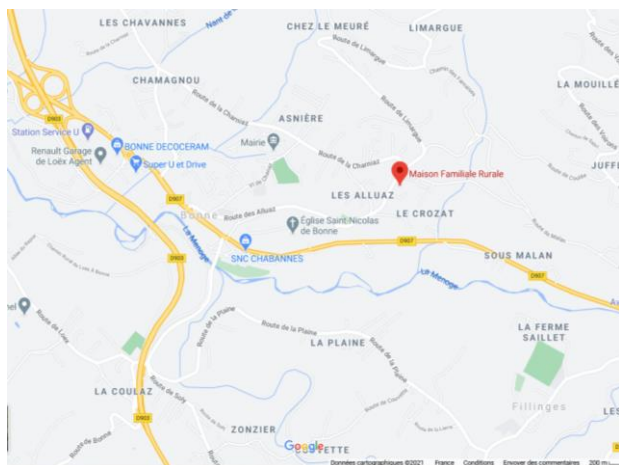
Plateau technique: Laboratoire, Arboretum, Diverses machines de chantier.

### ACCES PAR TRANSPORT

Ligne de Bus <https://www.tac-mobilites.fr/itineraires-horaires/lignes/ligne-5>

Gare SNCF d'Annesses <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/87745497/Annesses>

Parking gratuit (véhicules légers)



1154 Route des Alluaz  
74380 BONNE  
☎ 04 50 39 20 06  
[mfr.bonne@mfr.asso.fr](mailto:mfr.bonne@mfr.asso.fr)  
<https://mfr-bonne.fr/>

Secrétariat ouvert du lundi  
au vendredi de 8:00 à 12:00  
et de 13:30 à 17:30

Coordonnées GPS  
46.169690  
6.334359

### HANDICAP

Etablissement reconnu H+ (dispositif régional)  
Formation accessible aux personnes porteuses de handicaps. Contactez Notre référent H+ Mme Andrée LARMUSIAUX au 04 50 39 20 06 pour évoquer d'éventuelles spécificités et accompagnement personnalisé, si besoin.

Lien vers notre page H+



### MOBILITE INTERNATIONALE

Le CFA accompagne les apprentis dans la constitution de leur dossier et l'obtention des financements nécessaires le cas échéant.

Contact:

Mme Lucile CHESNOY Tél: 04 50 39 20 06



### LES + DE LA FORMATION

#### Restauration et hébergement

Cuisine préparée sur place / Internat

#### Métier

Certiphyto « décideur »

#### Loisirs

Mur d'escalade

Table de ping-pong

Babyfoot

Terrain de sport

Activités/animations thématiques

### RESPONSABLES DE LA FORMATION

Lucile CHESNOY (2<sup>nd</sup>)

Yannick BONDAZ (1<sup>ère</sup>)

Antoine MICHARD (Terminale)

[mfr.bonne@mfr.asso.fr](mailto:mfr.bonne@mfr.asso.fr)